

## **Charte de la salle des déc'**

**En entrant dans ce lieu, tu t'engages à respecter la charte et ses règles, décrites ci-dessous**

- 1. Dans cette piaule hyper cool tu ne fumeras pas ;*
- 2. Dans cette salle magnifique tu jetteras tes déchets dans les poubelles par respect envers tes camarades qui rangeront et nettoieront et pour que ce lieu reste propre et agréable pour tous ;*
- 3. Dans cette caverne ali-babesque tu recycleras le papier, l'alu, le PET et le verre dans les sacs prévus à cet effet ;*
- 4. Dans ce lieu fantastique tu te garderas de dégrader le matériel et au contraire, tu protégeras le mobilier, l'équipement et les décorations pour que les suivants puissent s'en servir avec plaisir. Tu nettoieras les pinceaux à l'eau claire et rangeras tout ce que tu as utilisé dans l'armoire prévue à cet effet. Tu feras gaffe aux travaux en cours par respect envers ses créateurs et tu économiseras la peinture en l'utilisant uniquement afin de faire des décorations pour les journées à thème ;*
- 5. Dans cette chambre souterraine tu veilleras à ne pas déranger les classes de dessin et de musique avoisinantes en fermant la porte si tu prévois de faire du bruit ;*

***Cette salle a été mise en place par l'AECV grâce à un accord avec la direction. Aucun collègue ne dispose d'une salle pour les élèves, ouverte tout le temps comme la notre alors respectez cette charte ou la salle des décors sera de nouveau fermée aux Voltairiens.***

***Le matériel a un prix, que ce soit les canapés, les pinceaux, la peinture, les planches de bois ou le reste et c'est nous qui le payons. Respectez le matériel et utilisez-le seulement pour les décors s'il vous plaît.***

***Merci***

Depuis un moment déjà, l'AECV reçoit des demandes régulières d'élèves demandant s'il serait possible d'avoir une salle à leur disposition, une salle décrite comme une « salle de repos » dans laquelle ils pourraient discuter, lire, faire leurs devoirs ou, justement, se reposer. Les exemples de la salle des élèves au collège Chavanne ou de l'AP1 du collège Calvin, salles de repos gérées par les élèves et/ou par les associations des élèves ont été de nombreuses fois évoqués.

L'idée principale d'un tel concept serait que cet endroit serait sous la responsabilité des élèves qui veilleraient à ce que la salle reste propre et agréable pour tous. Nous avons pensé à la salle des décors car c'est un endroit que nous connaissons bien, qui est assez isolé sans trop l'être et qui présente tous les avantages d'une salle pour les élèves (taille et disposition).

Nous savons pertinemment qu'un tel projet a existé auparavant au Collège Voltaire c'est la raison pour laquelle nous nous engageons à maintenir la salle dans un état correct afin de ne pas déranger le concierge ou tout autre personne empruntant les couloirs pour aller à la chaufferie ou dans d'autres endroits nécessitant l'accès à la salle des décors.

Le projet de l'AECV est de ranger et nettoyer complètement la salle des décors au sous-sol (ouverte aux élèves uniquement lors des journées à thème et pour l'Escalade) afin d'en faire une salle qui ne serait plus réservée uniquement aux décorations mais également ouverte dans le but de répondre aux demandes des élèves mentionnées ci-dessus. La salle serait ouverte en permanence ou alors l'AECV se chargerait de l'ouvrir sur demande afin de mettre à disposition la partie « haute » de la salle des décors, où se trouvent actuellement les canapés (installés sur place par nos soins) qui font déjà le bonheur des petits et des grands. Nous aimerions entre autres ajouter quelques tables, des lampes dispensant une lumière plus chaude et peut-être des meubles qui pourraient accueillir des livres, des revues ou des jeux de société. Cette salle ferait également office de lieu de réunion pour l'AECV pour les séances en AG nécessitant plus de place qu'il n'y en a dans notre local ou en salle 001. L'AECV aurait ainsi également un endroit agréable où se réunir à n'importe quel moment, lorsque cela est nécessaire.

Enfin, nous prévoyons la mise en place d'une charte qui rappellerait certains points du règlement interne du Collège Voltaire en mettant un accent particulier sur les règles concernant le respect du matériel que nous fournirons afin que les élèves n'oublient pas leurs responsabilités en tant qu'élève du Collège.

Ainsi, nous demandons à la direction l'autorisation d'ouvrir la salle des décors pour une période d'essai de deux semaines (après que l'AECV se soit chargé du rangement, de la mise en place de la charte et de l'aménagement) qui, si elle s'avère concluante, mènerait à une ouverture permanente de l'espace « repos » de la salle des décors pour les élèves du Collège Voltaire.